

Session thématique 2AM 01 Associations d'habitants

Mercredi 5 Décembre à 9h00 dans le Grand Amphithéâtre

Rapport résumé par le Président de la session (pas de rapporteur présent)

La session a été introduite et présidée par **Mike Davies**, Coordinateur intérimaire de l' Alliance Internationale des Habitants, qui a parlé de l'importance de la démocratie associative comme une alternative à la démocratie représentative et la démocratie directe à la fois. Il a dit que les vrais «grands hommes» de l'Afrique dans les dix prochaines années seront ceux qui embrasseront le changement et feront la promotion de la participation de tous les citoyens. L'urbanisation rapide de l'Afrique est une réalité que nous devrions comprendre, mais nous avons besoin de différents systèmes de gouvernance qui établissent les gens comme l'aspect central de l'administration urbaine, qui surmontent les problèmes de la démocratie représentative et les aspects négatifs de la vie en ville. Les villes florissantes sont gérées par des technocrates efficaces et compétents relevant de politiciens élus et responsables qui formulent des politiques qui aspirent à répondre aux attentes des citoyens. Les villes inclusives ne peuvent pas être gérées pour le bénéfice de quelques-uns, pour ceux qui cherchent des profits aux dépens des autres. Les Associations des Habitants peuvent être un mécanisme efficace pour la participation des citoyens dans les quartiers, offrant un suivi efficace et des rapports pour les gestionnaires urbains comme les citoyens sont souvent les meilleurs observateurs de leurs propres communautés.

Zwelakhe Makgalemele, avocat de l'Institut socio- économique des droits de l'Afrique du Sud (SERI) a discuté du développement et de l'importance de la loi dans l'établissement de l'accès au logement dans le contexte sud-africain en particulier pour les pauvres. Il a dit que le plaidoyer et l'interprétation sont encore nécessaires pour donner un sens aux dispositions de la Constitution. SERI a aidé à établir des normes minimales en matière de logement et des expulsions et travaille à aider les mouvements sociaux et les communautés pauvres à défendre et faire valoir leurs droits.

Bandile Mdlalose, Secrétaire générale de Abahlali baseMjondolo Afrique du Sud, a parlé de l'utilisation de l'action directe comme un outil pour mettre en évidence le sort des pauvres en milieu urbain. Abahlali baseMjondolo Mouvement SA a été constituée en 2005 comme une organisation non partisane, apolitique, par des gens fatigués des fausses promesses des politiciens pour répondre aux défis de l'expulsion illégale, déplacements forcés, manque de services de base, le chômage et davantage dans la lutte pour la dignité humaine. L'Afrique du Sud a une constitution riche mais qui n'est pas mise en œuvre: l'article 26 de la Constitution stipule «nul ne peut être expulsé de sa maison et ni se retrouver sans abri, sans leur avoir un autre logement», mais cela est souvent violé. Le rôle d' AbM en tant que Mouvement est d'amener le gouvernement à la population et la population vers le gouvernement. Ils ne font rien « pour » les personnes, mais « avec » eux, car il n'y a rien pour le peuple sans le peuple. Leur victoire inclut notamment l'opposition à la Loi sur les bidonvilles de 2008 qui a été annulée par la Cour constitutionnelle. Le Mouvement fait face à une violente répression par les autorités locales et le pouvoir, l'African National Congress (ANC), mais s'est imposé comme un acteur légitime par la protestation et l' action en justice. Il agit également comme un moniteur contre la corruption. Les politiciens et les fonctionnaires ne devraient pas prendre des décisions pour le peuple, mais aider les gens à prendre des décisions pour eux-mêmes.

Peter Muzambwe, Directeur du Centre Amandla du Zimbabwe a parlé de coopératives d'habitation au Zimbabwe, qui jouent un rôle croissant dans la satisfaction des besoins de logement qui ont été aggravés par l'Opération Murambatsvina notoire de 2005. Établir des coopératives est contrôlé par les autorités centrales et locales qui se livrent à la corruption. Il devrait y avoir un conseil indépendant pour exécuter le système d'allocations.

Hellen Muchunu, coordonnatrice régionale de l'Association des contribuables nationaux (NTA) au Kenya a souligné le fond de la NTA et décrit leurs programmes qui mettent l'accent sur la participation des habitants. Les Fiches des Rapport des Citoyens de circonscription sur le Fond de développement (CRC) mettent les citoyens en charge de la gestion du gouvernement ; le NTA produit les CRC pour divers groupes et des collectivités locales à travers le pays ainsi que des CRC de base. NTA a également organisé avec succès plus de 100 forum publiques dans différentes régions du pays qui rassemblent les citoyens pour sensibiliser à l'utilisation de l'argent des contribuables et à d'autres questions liées à la gouvernance. NTA a également formé des groupes de surveillance communautaire - bénévoles de la communauté qui agissent comme un lien entre l'organisation et l'ensemble de la communauté. Depuis leur création, les CMC ont engagé avec succès auprès de divers ministères, des autorités locales et d'autres intervenants pour surveiller l'utilisation des fonds des contribuables ainsi qu'orienter le développement dans les circonscriptions où ils sont basés.

Kone Massa Secrétaire général de UACDDDD / NO-VOX du Mali, a parlé de la nécessité de promouvoir les droits des citoyens, notamment par une action directe pour exiger ces droits. Il a dénoncé le caractère exclusif d'Africité et a appelé à une plus grande participation des gens ordinaires.

Mme **Yvette Claudine Ngonu**, maire de Yaoundé 5, Cameroun, a parlé de projets qui ont été développés à partir de haut en bas et qui n'étaient pas d'intérêt pour les membres des communautés. Le changement de projets centrés sur les gens est essentiel pour s'assurer que les projets sont pertinents, participatifs et détenus par les communautés. En raison de l'évolution des mentalités, il y a maintenant une allocation substantielle de ressources financières aux comités locaux de développement.

Les présentations ont été suivies d'une discussion animée avec l'auditoire avec une série de questions des autorités locales, les sociétés et les mouvements sociaux.